



Projet « Réhabiliter les bâtiments et réduire la précarité énergétique »
Commune de Grans Bouches-du-Rhône (13)

Réhabilitation énergétique des bâtiments communaux

Contexte

Dans un contexte environnemental et économique où la dépendance énergétique est un enjeu majeur, il est important pour les communes de connaître l'état de leur patrimoine. Or en 2010, aucun des bâtiments du patrimoine n'avait jamais fait l'objet d'audits ou de travaux d'amélioration de performances énergétiques. La commune de Grans a alors décidé de mettre en place un projet de réhabilitation énergétique pour ces bâtiments.

Les acteurs du projet

Organisme	Contact
Commune de Grans	Hôtel de ville, Boulevard Victor Jauffret, 13450 Grans Tel : 04 90 55 99 70

Les objectifs

L'objectif de ce projet est de réaliser des travaux adaptés dans deux bâtiments communaux afin de diminuer leur consommation énergétique.

Le projet et ses résultats

Le projet a été échelonné sur plusieurs années allant de 2010 à 2013 avec le planning suivant :

- 2010 - Réalisation du diagnostic énergétique de la salle des fêtes
- 2011 - Réalisation du diagnostic énergétique du hall des sports
- 2012 - Cahier des charges des bâtiments Hall des sports et Salle des Fêtes
- 2013 - Démarrage des travaux



Après un audit énergétique, les travaux réalisés concernant le Hall des sports ont été le changement de menuiseries, l'isolation des toitures et des murs, la création d'un sas d'entrée, la mise en place d'une pompe à chaleur, la création de nouvelles ouvertures vitrées ainsi que l'installation de puits de lumière et de luminaires basse consommation d'énergie et d'une ventilation mécanique contrôlée. Grâce à ces travaux, la commune a observé une diminution de 70% de la facture énergétique annuelle du bâtiment (soit une économie de 12 250€ par an).

En ce qui concerne la salle de fêtes, les principaux travaux réalisés sont la réfection de la toiture et l'isolation des murs par l'extérieur. Mais aussi le changement du système de chauffage (installation d'une chaudière gaz de condensation) et l'installation d'une ventilation mécanique contrôlée ainsi qu'un éclairage basse consommation. L'ensemble a permis une réduction des coûts de 45% (soit 4500€ d'économie par an pour la salle des fêtes).



Le « + » du projet

Ce projet prend en compte à la fois la réhabilitation extérieure du bâtiment comme l'isolation ou les fenêtres mais aussi les réhabilitations internes telles que l'éclairage ou la ventilation. Cela permet une vision globale de tous les pôles de perte ou de consommation d'énergie dans un bâtiment.

Projets similaires au sein de la Région

- Commune de Vence (06)
- Commune de Chateaufort (13)
- Marseille Provence Métropole (13)
- Commune de Châteaufort-les-Alpes (05)
- Commune de Guillestre (05)